

**LA PARTICIPATION LOCALE DANS LES PROJETS
DE DEVELOPPEMENT RURAL EN ALGERIE...ENTRE THEORIE ET REALITE**

BESTANI ABDELKARIM

Maitre-assistant à l'université Mustapha Stambouli à Mascara
Et membre au laboratoire MCLDL
kbestani@gmail.com

TCHIKO FAOUZI

Maitre de conférences à l'université Mustapha Stambouli à Mascara
Et membre au laboratoire MCLDL
tchikofaouzi@yahoo.fr

« *Ce que vous faites pour moi sans moi, vous le faites
contre moi* »

Mahatma Gandhi

« *Une commune pauvre, ça n'existe pas: la richesse de tous
se trouve dans la participation populaire* »

Juan Ramon GUIMENEZ¹

Résumé :

L'objectif de notre article est de montrer l'importance de la participation de la population locale dans le processus de développement. Les méthodes participatives ont réussi là où d'autres techniques avaient échoué. Cela a favorisé l'émergence de l'approche participative dans les pays en développement.

Dans cet article, nous présenterons au début un fondement théorique sur la démarche participative, puis l'intégration progressive de l'approche participative dans les stratégies et politiques du développement rural en Algérie et enfin la méthodologie de mise en place de l'expérience IMDR² dans la daïra de Hachem en Algérie.

Mots clés : Approche participative, développement rural, décentralisation, projet de développement, CERAI, IMDR.

Introduction :

Nombreux projets de développement pilotés par des institutions public ou autres (Organisations internationales, ONG,...) ont enregistré un échec – habituellement argumentés par limitation du budget, raisons techniques,... etc. – dû souvent à l'inattention aux aspirations profondes des populations, leurs savoirs et leurs stratégies d'intervention. L'implication de la population constitue, en effet, un gage de succès pour toute initiative de développement local.

Depuis les années 90, les pays en développement ont pris conscience de l'importance d'intégrer l'approche participative dans ses projets de développement pour assurer une meilleure adéquation aux différentes situations de terrain et garantir l'adhésion de la population locale, qui est un facteur déterminant de la réussite de l'action. Les populations doivent être associées à toutes les étapes du processus, depuis le diagnostic jusqu'à l'évaluation.

L'approche participative a permis de redéfinir la relation entre les populations et les autres parties prenantes (ONG, Collectivités locales, administrations, techniciens, chercheurs...etc.), en mettant les populations au centre de l'action et les autres parties prenantes à leur service sous les principes : « *Farmers first* » (Chambers, 1989) et « *Putting people first* » (Cernea, 1985).

1. Fondement théorique de l'approche participative

1.1. Bref retour à l'histoire :

Le concept de la participation de la population locale dans projets de développement, reviens à la fin des années 1960. Dans cette période, notre concept a connu un essor important (D'Aquino, 2002). A partir des années 1970, les organismes internationaux (Telles que : La FAO, la Banque mondiale), ont commencé à relever l'importance de l'implication des populations dans les projets de développement sous le terme de "participation populaire", constatant l'échec des programmes d'aide au développement conçus sans l'implication effective des populations destinataires de ces programmes. En 1992, La notion « *participation* » au sens de l'implication directe des acteurs, a été recommandée par l'agenda 21 des nations unies au sommet de Rio de Janeiro, visant le développement durable défini entre autre, comme étant un modèle à la fois écologiquement viable, économiquement efficace et socialement équitable. Et depuis, personne ne peut être contre l'approche participative ; les gouvernements, les bailleurs de

¹ Maire d'El Rosario (Nicaragua)

² IMDR : Introduction d'un modèle de développement rural dans la daïra de Hachem

fond et les organismes responsables des projets de développement dans les pays en voie du développement prônent des méthodes participatives.

1.2. Définition :

La définition de l'approche participative rencontre plusieurs difficultés liées, en réalité, à la diversité des contextes, des situations et des formes organisationnelles. On utilise souvent plusieurs termes, très proches, pour désigner la participation de la population locale selon le cas, tel que : gouvernance participative, participation populaire, gestion participative, démocratie participative, gestion partagée, ...etc. De ce fait, chacun peut l'interpréter la participation à sa façon. La participation est définie dans le dictionnaire comme le fait de participer, c'est-à-dire de prendre part à..., d'avoir part à... Cette définition ne nous fait pas vraiment avancer parce que la manière de prendre part, ainsi que l'objet de la participation n'y sont pas précisés. En effet, s'agit-il simplement de faire acte de présence, ou d'avoir son mot à dire, ou encore de pouvoir contribuer à la décision ? (Tilman, 2007)

Bien qu'il n'existe pas une définition commune et reconnue de l'approche participative, plusieurs auteurs ont tentés comme même de la définir. D'abord, pour Wilcox, « *La participation est le processus durant lequel des individus, des groupes et des organisations deviennent activement impliqués dans un projet* » (Wilcox, 2003). Donc, l'auteur met l'accent sur le terme « active » qui fait appel à un engagement de la part des différents acteurs. Pour (Bernoux, 1985), « *Participer, c'est prendre une part active et s'impliquer; ce peut être aussi, en retour, avoir de l'influence ce du pouvoir* ». L'auteur fait la liaison entre la participation et le pouvoir qui est très déterminant dans tout projet de développement. (Arnstein, 1969), la participation peut aller d'une simple consultation de la population pour avoir son avis, jusqu'à la co-construction des règles et des lois qui régissent la société. Enfin, Casse, voit que: "*La participation comme étant un phénomène d'organisation sociale caractérisée principalement par un ensemble de règles d'association, qui doivent en principe permettre à une collectivité en voie de développement de se choisir les meilleures conditions ainsi que de pouvoir réaliser les objectifs aussi harmonieusement que possible*".

En somme de toutes ses définitions, l'approche participative semble être un modèle d'organisation basé le

partage de l'information, du pouvoir, de la responsabilité et de l'action entre les acteurs. Sa finalité est la complémentarité entre les parties prenantes qui vise à trouver l'équilibre entre leurs multiples intérêts particuliers en vue de repérer une solution optimale.

1.3. Types de participation:

Au regard des définitions présentées ci-dessus, l'approche participative peut prendre des plusieurs formes différentes. De nombreuses études ont tenté de formaliser une typologique à cette participation. Le tableau suivant synthétise les différents types de participation selon les Nations Unies:

Tableau 1 : Types de participation

Type de participation	Description
Participation passive	Les gens participent en étant informés sur ce qui est arrivé ou qui va arriver.
Participation par la fourniture d'informations	Les populations participent en fournissant des réponses à des questions posées.
Participation par consultation	Les populations participent en étant consultées, et les agents extérieurs écoutent et tiennent compte de leurs opinions. Cependant, elles ne participent pas aux prises de décisions.
Participation liée à des avantages matériels	Les gens participent en fournissant des ressources, mais là encore, ils ne participent pas au processus de prise de décisions.
Participation fonctionnelle	Les gens participent en fonction d'activités prédéterminées et après que les stratégies des projets ainsi que leur planification aient été décidées.
Participation interactive	Les populations participent au diagnostic des situations aboutissant à des plans d'action et à la formation ou le renforcement de groupements d'intérêts. Ces groupes s'approprient les décisions locales, en vue d'une

	pérennisation des activités et/ou structures mises en place.
Auto-mobilisation / Participation active	Les populations participent en prenant des initiatives indépendamment de structures extérieures.

Source: Grojean René, "Evaluation interne du Programme Eco-Développement Participatif du FENU (Fonds d'Equipeement des Nations Unies).", Février 1998 ;

Certains auteurs ont proposés des « échelles de la participation », permettant de mesurer le « degré » de participation des acteurs. (Arnstein,1969) semble avoir été la première à proposer une échelle de la participation citoyenne sur un continuum allant de la fourniture d'informations, qu'elle qualifie de manipulation, jusqu'au contrôle par la population (Gouttenoire, 2010). En particulier, l'échelle proposée par (Biggs,1989) est sans doute l'une des plus utilisées, elle distingue quatre degrés de participation différents comme suit :

Tableau 2 : Démarche participative selon l'échelle de Biggs (1989)

Contractual	Consultative	Collaborative	Collegial
Farmers' land and services are hired or borrowed, e.g. the researcher contracts with the farmer to provide specific types of land	There is a 'doctorpatient' relationship: researchers consult farmers, diagnose their problems, and try to find solutions	Researchers and farmers are partners in the research process and continually collaborate in activities	Researchers actively encourage the informal R&D system in rural areas

Source : Lilja, N., Bellon, M., 2008. Some common questions about participatory research: A review of the literature, *Development in practice*, 18, 4-5, 479-488.

Les 4 C : « *Contractual* », « *Consultative* », « *Collaborative* » et « *Collegial* » sont les termes originaux selon Biggs (1989) et qui montrent les quatre degrés de participation différents, du plus faible au plus fort.

2. Quelle est la place de l'approche participative dans la politique algérienne du développement rural?

L'expérience algérienne dans le domaine du développement rural (local) utilisant l'approche participative est récente et les nouveaux programmes de développement agricole et rural peuvent être considérés comme une manifestation forte en vue d'apporter des solutions aux problèmes ayant jusque-là freiné le développement d'un secteur aussi vital que celui de l'agriculture.

2.1. La décentralisation du système administratif favorise-t-elle la mise en place d'une démarche participative ?

Sur le plan Administratif, on constate un découpage inégal du territoire en termes de superficie et une forte concentration au Nord et la séparation intentionnelle avec la zone saharienne. Engendrant, 48 wilayas : La wilaya est une circonscription administrative, équivalent de la préfecture, dotée d'une assemblée élue au suffrage universel direct localement l'APWI (Assemblée Populaire de Wilaya) mais placée sous l'autorité du wali (préfet) directement nommé par le président de la République. Le wali est donc le représentant direct de l'Etat sur le territoire. Depuis les réformes de la fin des années 90, il bénéficie d'un pouvoir important: les projets mis en place sur son territoire d'intervention sont sous son contrôle permanent.

Les wilayas sont-elles mêmes divisées en daïras, dont les représentants sont nommés par le wali, qui à leur tour sont divisées en communes. Chaque commune possède sa propre instance délibérative l'APC (Assemblée Populaire Communale) qui élit elle-même son président : le maire. Il est donc élu indirectement sur son territoire. (Rebel, 2008)

Les communes semblent prendre en charge les projets et actions de développement de petite dimension, les projets de plus grande envergure sont réalisés dans le cadre de programmes sectoriels dont la gestion, la réalisation et le suivi sont assurés par les directions respectives des wilayas.

Malgré sa diversité et sa disparité régionale flagrante, la réaction de l'Algérie face aux différents problèmes a été toujours dans une logique globale. La politique rurale fait l'objet d'un exemple d'une réflexion globale et cela avec la nouvelle Stratégie Nationale de Développement Rurale Durable exécuté par les Wilayas. Cela montre que les découpages administratifs et leurs

réformes renforcent la présence de l'état central dans les Wilayas. On pourrait parler, en Algérie, de la déconcentration du pouvoir né de la décentralisation présumée de l'administration.

Cependant, si cette déconcentration a surtout été considérée comme un moyen de facilitation administrative, de rationalisation des moyens elle n'a pas nécessairement été mise en place comme le moyen de travailler à l'appréhension des réalités locales et à les faire comprendre à tous les niveaux de l'administration. Les réformes qui inspirent l'organisation de la déconcentration sont conçues au mieux comme l'amélioration d'un système et de son application descendante alors qu'il conviendrait de concevoir une organisation qui favorisera la participation de la population locale dans la mise en œuvre de toutes les actions dans leur territoire. Cette déconcentration, on peut la voir à travers les programmes de développement rural en Algérie qui ont été pendant longtemps – Phase de transition d'une approche sectorielle basée seulement sur l'agriculture à une approche rurale globale – fondée sur la mobilisation de financements budgétaires engagés par des administrations publiques par quotas et utilisés de façon non optimale, et sur l'assistanat et les décisions techniques unilatérales ascendantes loin de la démarche participative.

2.2. La participation locale dans l'histoire du développement rural en Algérie.

Depuis l'indépendance (en 1962), le secteur agricole en Algérie est passé par de nombreuses étapes de relance qui n'ont pas réellement conduit à une véritable amélioration de ses performances.

Durant les premières années d'indépendance, l'agriculture occupait un rang assez avancé dans les exportations globales. L'Algérie a dû faire face au problème des excédents agricoles famineux (vins, agrumes fruits et légumes frais, orge, viande ovine, etc.), le secteur agricole a donc assuré le financement d'une partie des importations. A partir de 1967 ce sont les recettes d'exportation qui des hydrocarbures qui vont commencer à couvrir les besoins d'importations. (Bouchetata, 2006).

Les terres anciennement exploitées par les colons ont été organisées dans le cadre du secteur public dit autogéré. En 1987, Les politiques agricoles de libéralisation de ces exploitations ont été menées, Des terres attribuées en jouissance perpétuelle à des exploitants agricoles et gérées

sous forme d'Exploitations Agricoles Collectives (EAC) ou d'Exploitations Agricoles Individuelles (EAI). Cela n'a pas réussi à sortir le secteur de la crise. Une crise accentuée dans les années 90 par le chômage, la pauvreté et l'exode rural dus à la violence de la décennie noire qui a provoqué des déplacements massifs de population (Thieux, 2010). Selon L'IDMC (Internal Displacement Monitoring Center), ces déplacements auraient touché plus d'un million et demi de personnes.³

C'est en juillet 2000, seulement, que le Programme National de Développement Agricole (PNDA) est adopté. Dans ce cadre des ressources financières considérables à hauteur de 40 milliards de DA par an réservées par le Fond National de Régulation du Développement Agricole (FNRDA), signe de la volonté politique d'apporter des solutions aux problèmes ayant freiné le développement d'un secteur aussi vital que celui de l'agriculture (Bouchetata, 2006). En 2002, le PNDA a été consolidé par une dimension rurale, devenu par la suite : Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Les principales finalités du PNDAR sont la revitalisation des espaces ruraux, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la promotion de l'artisanat et des métiers ruraux par la mise en œuvre de Projets de mise en valeur des terres par la concession objet d'un dispositif spécifique et des Projets de Proximité de développement Rural (PPDR) (Bouchetata, 2006).

C'est seulement à partir de 2005 que l'Algérie s'est dotée d'une nouvelle Stratégie de Développement Rural Durable (SDRD) et d'une Politique de Renouveau rural (2006) qui interviendront sur la décennale 2005-2015. Les principes qui régissent la SNDR se fondent notamment sur l'intervention directe des populations rurales et de leurs organisations dans la résolution des problèmes auxquels elles sont confrontées grâce à leur participation active dans la mise en œuvre de leurs projets (Bessaoud, 2006).

Après une longue absence de la participation dans les programmes de développement rural et/ou agricole en Algérie, une promotion délibérée de la démarche participative dans les projets du développement rural dans le cadre de la SDRD réalisant une meilleure durabilité et adéquations des actions avec les attentes de la population rurale grâce aux :

³ www.internal-displacement.org

- Groupes d'accompagnement de développement rural (GADER), comme espace d'écoute, de conseil et d'appui
- initiatives d'un certain nombre d'associations portants création du mouvement associatif accompagnant cette stratégie.
- Création de cellules d'animation rurale au niveau des daïras et certaines communes constituera un appui indispensable pour la concrétisation des multiples dimensions que préconise cette stratégie.

L'ouverture de l'Algérie sur plusieurs expériences de développement dans le cadre de la coopération internationale avait aussi un rôle important à l'éveil de la société civile et les autres parties prenantes et le renforcement de leurs capacités à entreprendre, à coopérer, à participer, à innover,...etc.

Une expérience réalisée dans le cadre du « Programme d'appui aux associations algériennes de développement » financé par la communauté européenne a donné des résultats très encourageants. Parmi les 76 projets financés par l'U.E à travers le territoire national, les projets qui visent les appuis au développement rural semblent parmi les plus intéressants (Bessaoud, 2006).

Notre cas présente aussi une expérience européenne en matière de gouvernance locale et qui développe une approche territoriale et participative apparue en Europe en 1991 sous le nom de LEADER (*Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale*). L'Algérie, comme plusieurs pays en développement, a bénéficié de la richesse de cette stratégie européenne à travers un projet de coopération algéro-espagnole qui permet une adaptation du LEADER européen à la réalité du rural algérien.

3. L'expérience du projet IMDR en Algérie :

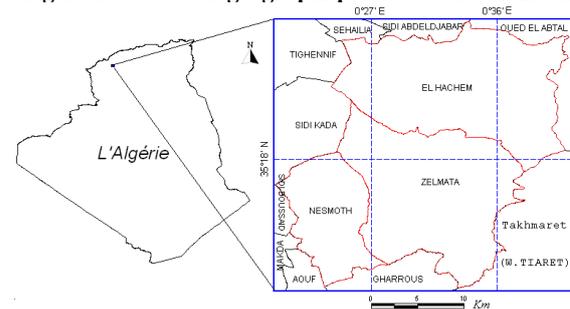
Dans le cadre de ses initiatives internationales et ses aides au développement, l'Europe (et plus précisément l'Etat espagnol) a accordé à l'Algérie une aide pour le développement agricole et rural sous forme de projet intitulé : Introduction d'un Modèle de Développement Rural dans la daïra de Hachem (IMDR). Son principal objectif était d'adapter la démarche LEADER au contexte algérien. C'était un projet de coopération algéro-espagnole, d'un budget réel de 1.244.563 €, financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et de Développement (AECID), et

exécuté par l'ONG Espagnole Centre d'Etudes Rurales et de l'Agriculture International (CERAI) sur une période de 45 mois.

3.1. Le contexte local:

La Wilaya de Mascara est située en zone tellienne au Nord-Ouest de l'Algérie est subdivisée en 16 « Daïras » et 47 Communes sur une superficie globale de 5.941 km². Le nombre d'habitants est d'environ 760.500, à raison de 128 hab /km².

Figure 1 : Situation géographique de la daïra de Hachem



Source : « Diagnostic territorial ». Etude CERAI 2006

La daïra de Hachem, l'une des daïras de la wilaya de Mascara, est située à 37 km au sud-est du chef-lieu de la wilaya. Elle est formée par trois communes : Zelamta, Nesmoth et Hachem. Le territoire est, géographiquement, écarté du reste de la wilaya. Il n'est accessible que par la Route nationale N°14 passant en limite des chefs-lieux des trois communes composantes de la daïra, la plupart des douars ne sont accessibles que par des routes anciennes et des pistes.

La daïra est considérée comme l'un des territoires les plus pauvres de l'Algérie. Elle est fortement touchée par l'exode rural principalement né de l'insécurité installée durant les années 90 dans les territoires ruraux.

Les principaux revenus des ménages proviennent d'une activité agricole traditionnelle peu ouverte sur l'innovation et la diversification. Le niveau de formation dans les métiers de l'agriculture est très peu élevé. Le territoire n'enregistre aucune activité industrielle dans la daïra malgré les opportunités existantes dans le domaine agroalimentaire. Les jeunes subissent un taux de chômage particulièrement élevé qui les poussent à partir chercher du travail en ville. Le secteur informel est largement imposé sur tous les échanges commerciaux inter et intra territoire.

3.2. Situation problématique : Nécessité d'une intervention

En plus des problèmes cités ci-dessus, le territoire de Hachem trouve aussi un manque de structures de production et de commercialisation avec aussi un faible tissu associatif, une faible participation des habitants dans les décisions sur les plans de développement agricole, un manque de cohésion sociale et un niveau technique aussi très faible chez les agriculteurs.

Tout cela provoque l'existence de conditions très difficiles pour améliorer et diversifier les productions, ainsi qu'un manque de développement socio-économique du territoire.

Le projet IMDR était né de la nécessité d'une intervention pour sauver le territoire de Hachem et le remettre sur les rails du développement, surtout après n'avoir enregistré aucune création d'entreprises dans le cadre des différents dispositifs étatiques d'aide aux jeunes algériens avant 2007.

3.3. Quelle stratégie? Le LEADER, en tant que démarche, permet la population rurale de prendre conscience de ses capacités et de ses possibles actions pour prendre en main son futur. Plus précisément, le LEADER s'appuie sur une base de critères qui ont servi de repères à l'intervention de l'ONG CERAI sur le territoire de Hachem. Tels qu'ils sont présentés par la commission européenne dans son kit pédagogique, les grandes lignes de la démarche LEADER sont synthétisées comme suit :

- *L'approche territoriale* : C'est le fait d'intervenir sur un territoire considéré comme une entité socio-économique, munie d'une certaine homogénéité.

- *L'approche ascendante* : Elle vise à encourager la prise de décision participative au niveau local et l'implication des acteurs locaux (contrairement aux approches descendantes *Up-Bottom*), en se basant sur les attentes, les idées, les projets et les initiatives des populations locales.

- *L'approche partenariale et le GAL* : Le GAL (Groupe d'Action Locale) est constitué d'acteurs publics et privés, qui se réunissent pour identifier une stratégie commune et la planification du développement de leur territoire.

- *L'innovation* : Insister sur les nouvelles formes de valorisation des ressources locales, ou encore la création d'une nouvelle forme d'organisation,... etc.

- *Approche intégrée* : Dans la démarche LEADER, les actions et les projets sont coordonnés dans un ensemble cohérent. Il s'agit de l'intégration des différents secteurs et acteurs présents dans le territoire.

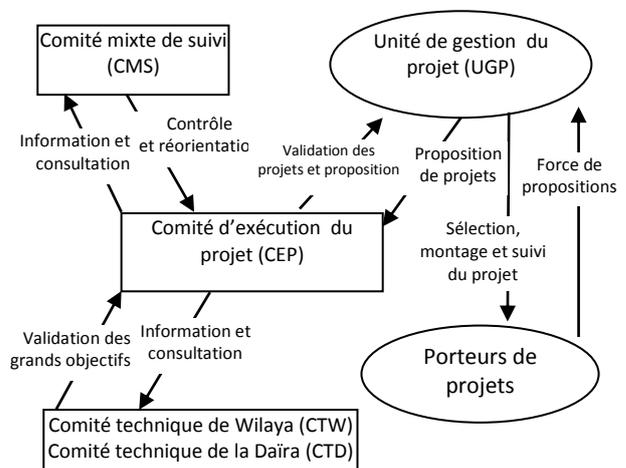
- *La mise en réseau et la coopération entre territoires* : Faciliter la coordination entre tous les acteurs par le biais de la transparence de l'information, l'échange, la diffusion et le transfert des innovations.

- *Le financement et la gestion de proximité* : C'est l'autonomie relative du GAL dans la prise des décisions en matière de financement et de gestion. Au niveau du projet IMDR, la question posait des contraintes importantes et des difficultés de relations avec les autorités locales.

3.4. Comment s'organise le projet IMDR ?

Pour avoir une meilleure adaptation de la démarche européenne LEADER au contexte algérien, plusieurs organes ont été créés pour faciliter la participation de la population locale et les autres parties prenantes dans toutes les étapes de la mise en œuvre du projet IMDR (Rebel, 2008). Ces organes sont coordonnés selon le mécanisme démontré dans la figure ci-dessous :

Figure 2: Mécanisme organisationnel du projet IMDR



Source : Rebel G. (2008), « L'émergence des processus de territorialisation en Algérie ». Etude CERAI.

- **Le Comité Mixte de Suivi (CMS)** a été créé à l'échelle nationale ; il se réunissait théoriquement tous les deux mois à Alger et mettait en présence l'ensemble des acteurs étatiques (algériens et espagnols). Son rôle était de reprendre et de valider les grandes décisions du projet.

- **Les Comités techniques de Wilaya et de Daïra (CTW & CTD)** sont des organismes préexistants représentant l'ensemble des directions sectorielles de la Wilaya. Ils sont consultés habituellement dans le cadre de projets globaux qui sont appliqués sur le territoire. Leur collaboration avec le projet IMDR a été restreinte au démarrage du projet.
- **Le Comité d'Exécution du Projet (CEP)** était organisé à l'échelle de la wilaya. Il était composé de représentants des institutions et de la société civile présente sur le territoire. Il s'agissait d'un comité de pilotage. Son rôle était avant tout décisionnel, il validait et/ou proposait des modifications concernant les projets présentés par l'UGP.
- **La Direction des Services Agricoles (DSA)**, était le partenaire officiel local dans le projet IMDR
- **L'Unité de Gestion du Projet (UGP)** était formée par des techniciens qualifiés dirigés par un coordinateur expatrié. C'était un organe d'application directe du programme sur le terrain. Parmi ses activités : collecte d'information, accompagnement et suivi des bénéficiaires, formulation et présentation des projets au CEP, etc.
- **Les porteurs de projets** de Hachem pouvaient être de plusieurs natures : des associations, des collectifs d'entrepreneurs, des individus demandeurs d'emploi, etc. Ils étaient en relation directe avec l'UGP qui les accompagnait.

3.5. Nouvelle méthode d'accompagnement des porteurs de projets :

L'unité de gestion du projet (UGP) est le moteur de la démarche de participation auprès des habitants de l'ensemble de la daïra. Tout d'abord, l'équipe UGP a permis d'établir la base de son travail d'animation en menant une large enquête sur l'ensemble du territoire incluant les trois communes ainsi que les trente douars. Sous forme de réunions publiques, les habitants et leurs représentants principaux (associations, chefs douars etc.) ont été conviés à s'exprimer sur leurs besoins, leur demande, leur savoir-faire et les ressources dont ils disposent. Cela conduit à un accompagnement des porteurs de projet de l'idée puis la formulation du projet jusqu'à le suivi et l'évaluation du projet. Dans un deuxième temps, il semble important d'approfondir l'analyse de la démarche menée par l'UGP autour des projets d'aide. Très largement inspirée par la

méthode LEADER, le projet d'aide constitue un objet d'animation et de concertation. La méthode d'accompagnement et de sélection des projets s'est construite selon un schéma adaptée à la réalité algérienne. Etabli en collaboration avec le CEP, elle donne une base objective de suivi des porteurs de projets et représente un outil essentiel dans la mise en œuvre des projets en collaboration avec les bénéficiaires selon le schéma d'accompagnement proposé en annexe.

Conclusion :

Les projets de coopération internationale apportent une réponse au principal problème du développement dans les pays du Sud par la mise en œuvre d'un mécanisme de gouvernance locale qui mise sur une démarche participative ascendante au lieu de la démarche habituellement descendante. Sans doute, l'Algérie est le meilleur exemple du Sud criant de mal-développement économique, alors même que le pays possède, actuellement, de fortes capacités financières. Les expériences de coopération internationale montrent que ce n'est pas la pauvreté qui explique le sous-développement du Sud, mais bien le manque d'organisation, de coordination, de mobilisation et de concertation avec les acteurs locaux y compris la Population locale.

Bibliographie

- Arnstein, S. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American institute of planners*, 35(4), 216-224.
- Bendjeffal, B. (2006). Diagnostic territorial. Document CERAI.
- Bendjeffal, B. (2009). Daïra d'El Hachem, diagnostic territorial. Document CERAI.
- Bernoux, P. (1985). La Sociologie des organisations, Paris, Seuil.
- Bessaoud, O. (2006). La stratégie de développement rural en Algérie.. Options Méditerranéennes, série A, N° 71, p. 79-89
- Bouchetata, T. (2006). Analyse des agro-systèmes en zone tellienne et conception d'une base de données. Mascara - Algérie. Thèse requise pour l'obtention du titre Master of science.
- D'Aquino, P. (2002). Accompagner une maîtrise ascendante des territoires, prémices d'une géographie de l'action territoriale. Mémoire pour l'Habilitation à Diriger les Recherches. Université de Provence Aix Marseille I, Aix en Provence, 342p.
- Guimenez, J. (1977). Nicaragua, une participation populaire qui fait des miracles. In *Horizon local*, n° 45, Avril 1977, P.25
- Lavigne Delville, P. Les diagnostics participatifs dans le cadre des projets de développement rural en Afrique de l'Ouest : postulats, pratiques et effets sociaux des PRA/Marp, pp. 313-330, in : Neveu C. (dir.), Cultures et pratiques participatives : perspectives comparatives, Coll. Logiques Politiques, Paris, L'Harmattan.
- Ledet, J. (2010). Rapport final du projet IMDR. Document CERAI
- Neveu, C. (dir). (2007). *Cultures et pratiques participatives : perspectives comparatives*. Paris: L'Harmattan, Collection Logiques Politiques.
- Rebel, G. (2008), L'émergence des processus de territorialisation en Algérie. Document CERAI.
- Tiemogo, I. & Boubacar. (1994). L'approche participative du projet intégré keita. Rapport provisoire. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- Tilman, F. Pluralité des formes de la « participation » : Une définition par comparaison, META – Atelier d'histoire et de projet pour l'éducation, 2007, 5 p.
- Wilcox, D. (2003). The Guide to Effective Participation. In David Wilcox. Partnerships and Participation, [En ligne].